

# BILAN DE SESSION

GROUPESOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

## AFFAIRES SOCIALES

---

2023-2024

Cette année, nous avons encore porté de nombreuses propositions pour contribuer à changer la vie des gens.

Nous soutenons que l'augmentation des salaires est la seule réponse adéquate pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés.

Nous voulons que le Gouvernement s'engage pour une loi de programmation pour la branche autonomie de la Sécurité sociale pour assurer l'accompagnement digne de nos aînés pour bien vieillir.

Nous défendons des mesures concrètes pour la santé et le bien-être des femmes au travail tel un arrêt menstruel pour celles qui souffrent de règles douloureuses.

Notre texte visant à instaurer un décompte annuel des personnes sans abri a été adopté. Le sans-abrisme est un critère d'évaluation de la pauvreté et de l'accès au logement qui doit être un droit pour tous.

Nous avons réclamé l'abrogation de la réforme des retraites, un an presque jour pour jour après son adoption.

Nous sommes mobilisés pour proposer et défendre des mesures progressistes, en veillant à ce que la solidarité et l'égalité demeurent au cœur de nos politiques publiques.

# Nos positions



## abroger la réforme des retraites

Presque un an jour pour jour après son adoption, nous avons défendu une proposition de loi pour abroger la réforme des retraites, avec l'ensemble des groupes de gauche au Sénat. Cette réforme est brutale et injuste. L'âge de départ à la retraite ne doit pas être la seule variable d'ajustement proposée par le Gouvernement ou la droite dès lors que la situation économique se dégrade et que les déficits publics se creusent.

**la droite a rejeté notre texte**

## généraliser le congé menstruel

Douleurs pelviennes, abdominales et dorsales, nausées, céphalées, troubles hormonaux : plus d'une femme sur deux souffre de règles douloureuses. 65 % des femmes salariées ont déjà été confrontées à des difficultés liées à leurs règles au travail. Alors qu'ils concernent des millions de femmes, les cycles menstruels demeurent un tabou dans notre société et dans nos entreprises. Les femmes sont souvent contraintes de cacher cette douleur et de gérer seules, souvent sans accompagnement médical, cette période douloureuse sans pouvoir bénéficier d'une pause pour celles qui en souffrent le plus. Pour ces raisons, nous avons défendu la création d'un arrêt maladie pour douleurs menstruelles, sans jour de carence et pour lequel l'indemnité journalière serait fixée à 100 % du salaire journalier de base. Un arrêt d'un à deux jours par mois sur la base d'un certificat médical valable un an et renouvelable à chaque échéance.

**la droite a rejeté notre texte**



## avoir une politique d'hébergement à la hauteur des besoins

En 2017, le président de la République s'était engagé à ce que plus personne ne dorme dans la rue. Pourtant, le mal-logement s'aggrave de manière dramatique en France. Près de 700 personnes sans-abri décèdent chaque année et des milliers d'enfants vivent à la rue.

Pour que l'action de l'État soit à la hauteur des besoins, la première étape consiste à établir un constat chiffré et à rendre visible la situation des personnes sans-abri en France.

À travers ce texte nous prévoyons la mise en place d'un décompte annuel des personnes sans abri dans chaque commune de plus de 100 000 habitants et l'élaboration d'un rapport comportant les éléments de ce diagnostic et une liste des recommandations, transmis chaque année aux parlementaires.

**le Sénat a adopté notre texte**

Les membres de la commission des affaires sociales

Marion Canalès (Puy-de-Dôme), Catherine Conconne (Martinique), Corinne Féret (Calvados), Jean-Luc Fichet (Finistère), Bernard Jomier (Paris), Annie Le Houérou (Côtes-d'Armor) - cheffe de file, Monique Lubin (Landes), Émilienne Poumirol (Haute-Garonne), Laurence Rossignol (Val-de-Marne)



## dénoncer le choix d'un budget de la sécurité sociale structurellement en déficit

Pour la 7e fois, le budget de la sécurité sociale est en déficit. Il le sera toujours en 2027, lorsque le chef de l'État quittera l'Élysée.

Nous avons de nouveau dénoncé les choix politiques du Gouvernement qui fragilisent durablement la sécurité sociale dans ses fondements, en particulier les exonérations de cotisations sociales qui n'ont cessé de croître ces dernières années : 71Md€ pour les employeurs en 2023 contre moins de 40 en 2018.

Le déséquilibre s'aggrave au détriment de la capacité d'investissement de l'État dans notre système de santé. C'est pourquoi nous avons porté le débat sur la hausse des recettes et la suppression des exonérations inefficaces et favorisant les plus aisés.

Nous avons également défendu des amendements pour :

- dénoncer les conditions de travail des travailleurs des plateformes et inciter le Gouvernement à assurer leur requalification en salariés comme le prévoit la directive Schmit, afin qu'ils bénéficient de protections et de droits ;
- prolonger, sous condition et de manière temporaire, le régime d'étalement des charges sociales mis en place dans le cadre des plans COVID pour les outre-mer ;
- réviser les taux des fonds de concours aux départements pour le financement de l'Allocation personnelle d'autonomie (APA) et de la Prestation compensatoire du handicap (PCH), afin de permettre une augmentation significative des fonds de concours de la CNSA aux départements ;
- prévoir une consultation chaque année de la Fédération hospitalière de France en vue de déterminer les réels besoins d'évolution du coefficient géographique pour les territoires ultramarins ;
- permettre d'exclure les patients atteints d'une affection de longue durée du dispositif de limitation de durée des arrêts de travail prescrits en téléconsultation ;
- inclure les délégués des collectivités territoriales membres des établissements publics de coopération intercommunale aux nouvelles dispositions visant à améliorer la retraite des élus locaux.
- permettre aux départements de candidater à l'expérimentation relative au nouveau mode de financement des EHPAD jusqu'au mois de juin 2024.

## augmenter le financement des EHPAD

L'action de l'Exécutif sur le grand-âge est une suite sans fin de promesses non tenues de mettre à l'ordre du jour un projet de loi d'adaptation de notre société à son évolution démographique.

Face au désistement de l'État, les EHPAD publics et les collectivités locales résistent avec difficulté et abnégation aux hausses de coûts liées à l'inflation et aux tensions sur les recrutements. Entre 2019 et 2022, le déficit des EHPAD publics a été multiplié par 20.

Dans le même temps, l'enquête de Vincent Castanet, *Les Fossoyeurs*, mettait en évidence la maltraitance institutionnalisée des résidents d'EHPAD appartenant au groupe privé ORPEA.

C'est dans ce contexte, révélateur de la crise du secteur de l'autonomie, que le Sénat a débattu en janvier 2024 de la proposition de loi « bien-vieillir ». Au cours des débats, en raison du manque de trajectoire financière pour le secteur, nous avons défendu le principe d'une adoption d'une loi de programmation pluriannuelle sur le grand-âge qui permettrait de financer le grand-âge à hauteur des besoins.

*Mais aussi*

## Lutter contre les déserts médicaux

Les inégalités d'accès aux soins ne sont pas une problématique récente. Depuis plusieurs décennies, une combinaison de facteurs démographiques et de politiques publiques, soit inadéquates, soit manquant de volontarisme, a entraîné une augmentation continue des zones sous dotées sur notre territoire.

Face à ce constat, nous estimons que des réponses concrètes et ambitieuses sont nécessaires. Nous avons décidé de mener un groupe de travail centré sur l'accès aux soins de premier recours.

# Nos propositions

## 01. Soutenir une négociation sur la hausse des salaires

Après la crise de la Covid-19, notre pays a traversé une forte crise inflationniste. Face à la hausse vertigineuse du coût de la vie, les augmentations de salaire sont un impératif.

Nous demandons une négociation sur les salaires. Elle se justifie par la nécessité de corriger le déséquilibre en défaveur des revenus du travail.

Pour notre groupe, partager la valeur au moyen de la participation, de l'intéressement, de l'actionnariat ou de primes, ce n'est pas augmenter les revenus. C'est fragiliser l'accès des salariés à ce salaire différé ; c'est également appauvrir la sécurité sociale, puisque cela ne permet pas la croissance nécessaire de ses ressources.

## 02. Défendre la hausse des recettes de la sécurité sociale et la suppression des exonérations de cotisations sociales

Pour notre groupe, le déficit de la sécurité sociale n'est pas une fatalité.

Nous portons le débat du financement de la sécurité sociale sur la hausse des recettes et la suppression des exonérations inefficaces et favorisant les plus aisés.

## 03. Revenir à l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans

Suite au rejet de notre demande de référendum d'initiative partagée, en juin 2023, nous avons attendu le délai constitutionnel pour défendre une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites.

## 04. Face au vieillissement de la population prévoir un financement du grand-âge à hauteur des besoins

Nous demandons l'adoption d'une loi de programmation pluriannuelle sur le grand-âge qui permettrait de financer le grand-âge à hauteur des besoins.

## 05. Inscrire dans le droit et généraliser le congé menstruel

Nous défendons l'instauration d'un congé menstruel pour les femmes souffrant de dysménorrhée (règles douloureuses), soit plus d'une travailleuse sur deux.

Cette évolution est nécessaire pour prendre en compte la réalité du monde du travail et développer l'égalité femme-homme.

## 06. Généraliser un décompte annuel des personnes sans-abri

Notre texte qui organise un décompte annuel des personnes sans-abri a été adopté par le Sénat dans une version modifiée.

Pour notre groupe, connaître précisément le sans-abrisme doit permettre d'adapter notre politique de logement à une réalité connue et analysée.

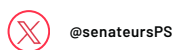
70 ans après l'appel de l'abbé Pierre, le sans-abrisme ne doit pas être une fatalité.

### CONTACT :

Groupe SER  
15 rue de Vaugirard  
75006 PARIS

<https://www.senateurs-socialistes.fr/>  
[communication@soc.senat.fr](mailto:communication@soc.senat.fr)

### ABONNEZ-VOUS



@senateursPS



Les sénatrices et sénateurs socialistes



@socialistes\_senat



Socialistes Sénat

